MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE DU TRESOR

BRÈVES ÉCONOMIQUES
PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 09 – du 29 février au 7 mars 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ECONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ÉGYPTE – DECISION DE LAISSER FLUCTUER LA MONNAIE ET SIGNATURE D'UN NOUVEAU STAFF LEVEL AGREEMENT AVEC LE FMI

LE CHIFFRE A RETENIR

8 Mds USD

NOUVEAU MONTANT DU PROGRAMME FMI

La signature de l'accord au niveau des équipes techniques sur les deux premières revues du programme FMI mis en place en décembre 2022 est intervenue le 6 mars 2024. Initialement prévus en mars et septembre 2023, le premier et le deuxième examens au titre de la mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre du mécanisme élargi de crédit d'une durée de 46 mois avaient été reportés à plusieurs reprises. Cette annonce est intervenue quelques heures après la réunion exceptionnelle de la Banque centrale d'Égypte le même jour, ayant acté un resserrement de la politique monétaire traduite par une hausse de 600 pdb des taux directeurs et un engagement renouvelé en faveur de la libre fluctuation du taux de change. Le passage en Conseil d'administration est prévu d'ici la fin du mois de mars 2024.

Le montant du financement du FMI est porté à 8 Mds USD, soit une augmentation de l'enveloppe initiale de 5 Mds USD, cela alors qu'une seule tranche de 350 M USD a été versée à ce stade (lors de l'adoption du programme). Les deux premières revues du programme interviennent alors que le conflit à Gaza a des conséquences néfastes sur deux des principales sources de devises de l'économie égyptienne (recettes touristiques et revenus du canal de Suez). Cette annonce fait suite à une série de développements positifs intervenus ces dernières semaines, en particulier la signature d'un accord d'investissement avec ADQ à hauteur de 35 Mds USD le 23 février dernier, et l'annonce du versement des quinze premiers milliards USD (10 Md d'IDE et mobilisation de 5 Md de dépôts déjà présents à la Banque centrale).

Première condition apparaissant dans les six piliers ayant orienté les discussions entre les autorités égyptiennes et le FMI, la mise en place d'un taux de change flexible s'est immédiatement traduite par une perte de 61 % de la valeur officielle de la livre égyptienne (passage de 30,85 EGP/USD à 49,7 EGP/USD ce jour), étape indispensable à l'unification des taux qui pourrait intervenir rapidement (le marché parallèle affiche un taux à peine supérieur, à 51,25 EGP/USD). Le gouvernement égyptien s'est également engagé sur plusieurs autres volets de réformes : un affermissement de la politique monétaire pour lutter contre les pressions inflationnistes, l'assainissement budgétaire afin d'assurer la soutenabilité de la dette publique, y compris à travers la mobilisation de recettes intérieures supplémentaires et le ralentissement des dépenses d'investissement dans les infrastructures, et la réduction de l'empreinte de l'État dans l'économie afin de favoriser l'essor du secteur privé. Enfin, le communiqué de presse du FMI mentionne l'engagement renouvelé des autorités égyptiennes à fournir les filets sociaux adéquats pour protéger les groupes vulnérables.

La signature de cet accord crée une dynamique favorable au rétablissement d'une confiance durable des investisseurs. La volonté des autorités de tenir leurs engagements sera toutefois testée dans les prochaines semaines. La sévérité avec laquelle serait jugé tout retour en arrière des autorités sur leurs engagements, notamment sur le flottement de la livre, serait à la hauteur des espoirs que l'alignement des planètes a fait naître ces dernières semaines.

Service Économique du Caire

SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

ÉGYPTE

1. HAUSSE DE 600 PDB DES TAUX DIRECTEURS PAR LA BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA LIBRE FLUCTUATION DU TAUX DE CHANGE.

Lors de la tenue d'une réunion extraordinaire le 6 mars 2024, le comité de politique monétaire a décidé de relever ses taux directeurs de 600 pdb, après une augmentation de 200 pdb le 1er février dernier. Le taux de rémunération des dépôts passe ainsi de 21,25 % à 27,25 %, le taux de refinancement de 22,25 % à 28,25 %, et le taux marginal de 21,75 % à 27,75 %. La Banque centrale décide de ce fait de poursuivre l'affermissement de la politique monétaire afin d'accélérer la baisse de l'inflation. Elle précise notamment que la hausse des prix a des conséquences plus néfastes sur la stabilité économique que le risque de contraction à court terme de la croissance réelle du crédit du secteur privé. Cette décision devrait, selon la BCE, contribuer à éliminer le marché parallèle de change, freinant ainsi les anticipations d'inflation et par conséquent l'inflation globale, qui subit parallèlement des pressions à la hausse de la situation internationale (tensions géopolitiques régionales, volatilité des marchés des produits de bases et conditions financières mondiales). A la lumière de ces risques, la BCE assure maintenir l'objectif d'inflation, actuellement fixé à 7 % (± 2 points de pourcentage). La BCE a également demandé aux banques locales de lever les limites de dépenses sur les cartes de crédit en devises étrangères. Enfin, la BCE déclare dans son communiqué qu'elle « permettrait aux taux de change d'être déterminé par les forces du marché », une flottaison effectivement débutée quelques heures plus tard, condition préalable nécessaire pour la signature du « Staff Level Agreement » par le Fonds monétaire international.

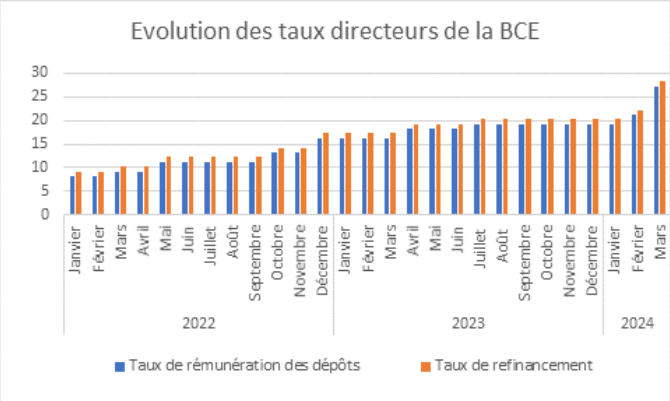

2. ANNONCE DES ETUDES PRELIMINAIRES POUR LE DOUBLEMENT TOTAL DU CANAL DE SUEZ.

Le président de l'Autorité du canal de Suez Osama Rabie a annoncé dans un communiqué le 4 mars 2024 le lancement des études de faisabilité, sur seize mois, pour évaluer la viabilité du projet de dédoublement du Canal de Suez sur 192 km. S'il se concrétise, le projet sera entièrement financé en EGP sur fonds propres de l'Autorité du canal de Suez, afin de ne pas exercer de pressions supplémentaires sur le budget de l'Etat. Le dédoublement du Canal permettrait de mieux soutenir le trafic bidirectionnel, d'augmenter le nombre de navires et de réduire le temps de transit à environ neuf heures (contre douze à seize aujourd'hui). Le projet vise également à renforcer la sécurité et éviter toute paralysie du trafic, comme celle de six jours consécutifs survenue à la suite de l'échouement du porte-conteneurs Ever Given en mars 2021. Le premier tronçon de 35 km dédoublé avait été inauguré en août 2015.

3. SIGNATURE DE SEPT PROTOCOLES D'ACCORD D'UNE VALEUR DE 40 MDS USD POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROGENE VERT.

D'après un communiqué publié par le cabinet du Premier Ministre le 28 février 2024, l'Égypte a signé sept protocoles d'accord (MoU) avec des entreprises internationales (PASH Global, Smart Energy, SK ecoplant, AmmPower, United Energy Group) et locales (Gila Al Tawakol Electric et Gama Construction) pour développer des projets d'hydrogène vert et d'énergies renouvelables dans la Zone économique du Canal de Suez, cumulant 40 Mds USD d'investissements sur dix ans. Ces annonces s'ajoutent à la vingtaine d'accords signés depuis la COP27 pour la construction d'installations d'hydrogène et d'ammoniac vert, d'une valeur théorique de 83 Mds USD. Le Ministre de la Planification a rappelé la stratégie de l'Egypte qui souhaite devenir un hub régional pour l'export d'hydrogène vert, avec l'objectif ambitieux d'acquérir une part de marché mondiale entre 5 % et 8 % d'ici 2040.

IRAK

1. MODERNISATION DU SYSTEME DOUANIER.

La ministre des Finances, Taif Sami, a inauguré début mars le projet d'automatisation des douanes du port d'Umm Qasr. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord signé en 2021 entre l'Irak et la CNUCED pour

moderniser les contrôles douaniers de l'Irak, avec le déploiement du système informatisé de gestion douanière ASYCUDA (Automated System for Customs Data). Ce projet vise à améliorer la collecte des recettes publiques, faciliter les échanges commerciaux et lutter contre la corruption. Dans ce cadre, un projet expérimental s'est également tenu du 1er au 10 octobre 2023 à l'aéroport de Bagdad.

2. CONSULTATION ANNUELLE DU FMI AU TITRE DE L'ARTICLE IV.

Le FMI s'est entretenu avec les autorités irakiennes à Amman du 20 au 29 février dans le cadre de la consultation annuelle au titre de l'article IV. La déclaration finale du FMI prend acte de perspectives macroéconomiques positives à court-terme, avec une croissance non-pétrolière à un niveau satisfaisant (5,5-6% en 2023, 3,5% en 2024 - atténuant les effets de la modération du prix du baril et les coupes volontaires de l'Irak dans le cadre de l'OPEP+), mais souligne les vulnérabilités latentes de l'Irak (dépendance aux hydrocarbures, faible mobilisation des ressources domestiques). Le Fonds indique que la soutenabilité des finances publiques reste compromise à moyen-terme par la structure du budget (75% de dépenses de fonctionnement). Selon ses estimations, la dette publique pourrait atteindre 90% du PIB d'ici cinq ans (contre moins de 50% actuellement) avec une réduction rapide des réserves de la Banque centrale (40 Mds USD à horizon 2029 contre 115 Mds USD aujourd'hui). Outre la modernisation du système de gestion des finances publiques (notamment via un compte unifié de trésorerie), le FMI préconise des ajustements budgétaires d'ampleur, tant en termes de mobilisation de ressources non pétrolières (impôt sur le revenu, douanes, factures électriques) que de diminution des dépenses publiques (réduction de la masse salariale et des embauches publiques, meilleur ciblage des aides sociales). Enfin, le FMI recommande vivement la poursuite de réformes structurelles visant à développer le secteur privé (modernisation du secteur bancaire, diversification de l'économie, meilleures conditions pour l'emploi privé et lutte accrue contre la corruption).

IRAN

1. AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ET DES EXPORTATIONS PETROLIERES.

Selon l'OPEP, la production pétrolière de l'Iran est passée de 2,6 à 3,2 Mbj au cours de l'année 2023, avec une moyenne annuelle de 2,86 Mbj contre 2,55 Mbj l'année précédente, soit une augmentation de 12%. Selon le ministre du Pétrole, 65% de l'augmentation de la production en 2023 - soit 200k barils par jour - résulterait des investissements russes (estimés à 4 Mds$) dans les champs pétroliers d'ABAN, PAYDAR GHARB, SHARGH, CHESHMEH KHOSH, DALPARI, KOUPAL et SHADEGAN. Selon Tanker Trackers, les exportations moyennes de pétrole brut auraient augmenté de 1,2 Mbj en 2022 à 1,3 Mbj en 2023, soit une hausse de 13,5 %. Pour mémoire, selon l'Administration des Douanes, durant la période du 21 mars au 20 décembre 2023, la valeur des exportations de pétrole brut aurait atteint 26,4 Mds$.

2. DEGRADATION DU CLIMAT DE L'IRAN SUR LES CINQ DERNIERES DECENNIES.

Selon le centre de recherche du Parlement, au cours des cinq dernières décennies (1972-2022), les précipitations annuelles cumulées moyennes auraient été ramenées de 250 à 200 millilitres, soit une baisse de 20%. Sur la même période, la température moyenne aurait augmenté de 0,4°C par tranche décennale - soit deux fois l'augmentation moyenne au niveau mondial – avec une température annuelle moyenne de 15,7°C en 1991/1992 (minimum) et de 19°C en 2017/2018 et 2020/2021 (maximum). Selon l'indice normalisé d'évapotranspiration des précipitations (SPEI), au cours de l'année hydraulique 2021/2022, plus de 61% de la superficie du pays aurait été touchée par de graves sécheresses. Cette dégradation des conditions climatiques devrait engendrer une détérioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire dans les prochaines années, une baisse de 4 à 10% des capacités de production de riz, de pommes de terre, d'oléagineux et de sucre (betteraves et cannes à sucre) étant attendue. Le phénomène pourrait également accélérer la migration des zones climatiquement vulnérables - provinces du Sistan-Baloutchistan, du Khorasan du Sud, du Khuzestân, de Kermânchâh et d'Ilam - vers des zones plus favorables.

ISRAËL

1. COMMERCE EXTERIEUR FRANCE-ISRAËL EN 2023.

Les échanges de biens entre la France et Israël sont en légère baisse entre 2022 et 2023, de 3,6 Mds EUR à 3,3 Mds EUR. La France dégage un excédent de 404 M EUR. Notre part de marché en Israël demeure modeste (2,9% et 10e fournisseur) et pâtit de facteurs structurels : les domaines d'excellence français (aéronautique, agro-alimentaire et mode) sont handicapés respectivement par la domination américaine, les habitudes alimentaires (certification casher notamment) et l'étroitesse du marché haut de gamme. En prenant en compte toute la zone Moyen-Orient, Egypte, Irak, Iran et Pays du Golfe, Israël est en 2023 le 3e partenaire économique de la France en termes d'échanges de biens, loin derrière les Emirats arabes unis (7,3 Mds EUR) et l'Arabie saoudite (9,3 Mds EUR) et son 3e excédent après l'Egypte (662 M EUR) et les Emirats (2,8 Mds EUR).

2. Montant record des redevances gazieres en 2023.

Selon le rapport annuel du ministère de l'Energie, l'Etat a perçu 550 M EUR de redevances sur le gaz (plus de 95% du total), les minéraux et les agrégats en 2023. 28,8% de plus qu'en 2022. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation de la production gazière (+13,9% par rapport à 2022) et des exportations de gaz vers l'Egypte et la Jordanie (environ 25%) mais aussi de l'appréciation du Shekel face au dollar. Depuis le début de la production de gaz, les recettes cumulées engrangées par l'Etat s'élèvent à 6,2 Mds EUR.

3. Forte baisse des investisseurs individuels dans la tech.

Un des éléments principaux de la crise de la tech israélienne en 2023 est la nette baisse du nombre d'investisseurs individuels (business angels). Selon l'ONG Startup Nation Central, ce type d'investisseur, qui constituait une des principales sources de financement des nouvelles startups, est en forte régression en 2023. Leur nombre passe de 300 en 2021 à 251 en 2022 et à seulement 61 en 2023. -75% en un an. Cette forte baisse intervient malgré l'adoption en juillet 2023 d'une loi spécifique accordant des avantages fiscaux aux investisseurs individuels.

4. Accord de libre-echange avec le Guatemala.

Après le Mexique, les pays du Mercosur, le Panama et la Colombie, l'accord de libre-échange entre le Guatemala et Israël vient d'entrer en vigueur. Le Guatemala réduira tout de suite les droits de douane sur les produits alimentaires et agricoles israéliens, et progressivement les droits de douane sur les produits industriels. Israël supprime les droits de douane sur les bananes, les épices, les fruits des bois, ainsi que sur les produits industriels et s'engage à réduire les droits de douane sur certains produits agroalimentaires tels que la viande, les fleurs et les plantes décoratives ainsi que les noix et les légumes.

Jordanie

1. Le taux de chomage a diminue en 2023.

Selon le Département des Statistiques (DoS), le taux de chômage au sein du royaume s'est élevé à 21,9 % en moyenne sur l'année 2023, contre 22,8 % en 2022. Cela représente une baisse de -3,8 % en glissement annuel (g.a). Au T4 de 2023, le taux de chômage a atteint 21,4 %, soit le taux le plus bas enregistré depuis 2021. Le taux de chômage enregistré pour les hommes s'est élevé à 19,6 % en moyenne au cours de l'année 2023 et à 30,8 % pour les femmes.

2. Tendance a la hausse pour les prix du carburant.

Le ministère de l'énergie a annoncé une hausse en mars, pour le deuxième mois consécutif, des prix de certains carburants. Le prix du Sans Plomb 90 s'élèvera à 0,93 JOD (1,31 USD) le litre et celui du Sans Plomb 95 à 1,17 JOD (1,65 USD), contre 0,91 JOD (1,28 USD) et 1,15 JOD (1,62 USD) respectivement au mois de février 2024. Après être resté stable au cours des deux premiers mois de l'année, le diesel augmentera lui aussi, en mars, pour s'établir à 0,74 JOD (1,04 USD) le litre, contre 0,72 JOD (1,01 USD) auparavant. Les prix du kérosène et du gaz restent quant à eux stables pour le troisième mois consécutif, à 0,62 JOD (0,87 USD) le litre et 7 JOD (9,87 USD) la bouteille respectivement.

3. Recensement de cas de travail infantile en 2023.

Selon le ministère du travail, 507 cas de travail infantile ont été constatés en 2023. 242 avis d'infraction et 259 avertissements ont été émis par les inspecteurs du ministère à l'encontre d'employeurs ayant recruté des enfants, en violation de la loi jordanienne. Le ministère entend renforcer les mesures de prévention, de surveillance et d'inspection et a mis en place la plateforme en ligne « hemayeh.jo » pour faciliter les signalements.

Liban

1. Augmentation des salaires des fonctionnaires.

Suite à une relance du mouvement de grève des fonctionnaires, le Conseil des Ministres approuvé le 28 février une hausse des salaires du secteur public pour les fonctionnaires actifs et retraités. Selon les catégories, les revenus mensuels devraient ainsi se situer entre 400 et 1 200 USD (selon le taux 89 500

LBP / 1 USD), soit pour chaque catégorie un montant équivalent à neuf fois les salaires de base pré effondrement de la livre. En plus des augmentations de salaires, les indemnités de transports et les primes ont également été revues à la hausse, notamment avec la mise en œuvre d'une prime d'assiduité. Les hausses sont rétroactives à partir du 1er décembre 2023.

2. REPRISE DE LA FILIALE DE VEOLIA AU MAROC PAR LE GROUPE LIBANAIS BUTEC.

Le groupe libanais Butec, spécialisé dans la construction industrielle, a fait l'acquisition en janvier 2024 de la filiale de Veolia au Maroc, Eaux de Marseille Maroc. Cette opération de croissance externe permet à Butec d'élargir ses compétences dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et de compléter son portefeuille d'activité au Maroc. L'acquisition d'Eau de Marseille contribue à la croissance marquée du réseau en Afrique du Groupe Butec, qui avait en 2022 racheté 17 sociétés du groupe Engie. Ces entreprises réparties dans 10 pays d'Afrique opéraient dans des domaines d'activité variés : efficacité énergétique, maintenance, ventilation, climatisation et mobilité verte.

PALESTINE

1. L'UNION EUROPEENNE DEBLOQUE SON AIDE HUMANITAIRE EN FAVEUR DES PALESTINIENS.

A la suite des accusations israéliennes portées contre plusieurs employés de l'UNRWA vis-à-vis de leur implication dans l'attaque du 7 octobre 2023, la Commission européenne avait gelé le décaissement de son aide en faveur de l'organisation qui joue un rôle-clef dans la réponse à la crise humanitaire à Gaza. Elle a décidé le 1er mars de débloquer son aide, en réponse aux mesures d'investigation interne adoptées par l'agence onusienne. Un premier décaissement de 50 M EUR devrait ainsi intervenir très prochainement. En réponse à la crise, la Commission a par ailleurs décidé d'allouer 68 M EUR supplémentaires au soutien de la population palestinienne dans la région, notamment en faveur des réfugiés dans les Territoires palestiniens mais aussi au Liban et en Jordanie, à travers les programmes de la Croix Rouge internationale et du Croissant-Rouge palestinien. L'Union européenne est le premier pourvoyeur d'aide humanitaire et d'aide au développement dans les Territoires palestiniens.

2. LES ENTREPRISES FONT FACE A UNE DEGRADATION MAJEURE DE LEUR ETAT FINANCIER SUR L'ANNEE 2023.

La Bourse de Palestine a annoncé, fin février 2024, que les bénéfices nets des sociétés cotées sur les neuf premiers mois de l'année, s'élevant à 208 M USD, avaient déjà enregistré une baisse de 28% par rapport aux résultats de 2022 sur la même période. Des résultats très dégradés sont attendus sur les trois derniers mois de l'année. Le président du conseil d'administration de la Bourse de Palestine, Samir Huleila, a déclaré que la valeur marchande à la fin de 2023 s'élevait à environ 4,62 Mds USD, en baisse de 5,5 % par rapport à 2022. Le volume des échanges pour 2023 s'élève pour sa part à 160 M USD, soit une baisse de 34 % par rapport à 2022. Plusieurs entreprises ont annoncé les résultats préliminaires de leurs bénéfices en 2023. PADICO HOLDING, le premier groupe d'investissement en Palestine, a déclaré une perte de 11,6 M USD pour 2023 alors qu'il enregistrait un bénéfice de 24,9 M USD en 2022. Sa filiale PALTEL (société palestinienne de télécommunications) a pour sa part annoncé des bénéfices nets de 61 M USD en 2023, en baisse de 24% par rapport à l'année 2022. Enfin, Birzeit Pharmaceuticals, premier fabricant palestinien de médicaments, a annoncé une baisse de son chiffre d'affaires de 22% en 2023.

SYRIE

1. INTERDICTION CIBLEE D'IMPORTATIONS DE BATTERIES ELECTRIQUES.

Le régime syrien a émis le 20 février une interdiction ciblée pour les importations de plusieurs types batteries électriques afin de favoriser la production domestique. L'interdiction concerne les batteries dont un équivalent peut être produit sur le sol syrien, et ne concerne donc pour le moment pas les batteries au lithium et tubulaires. La production locale sera destinée aux besoins domestiques croissants, besoins notamment portés par le développement des mini-réseaux solaires. La constitution de l'appareil de production, pour le moment composé de deux usines, est en partie possible grâce à des financements iraniens, qui ont notamment fournis une ligne de crédit à l'usine nationale de batteries à Alep. Cette opération a pour but de financer trois lignes de production au sein de l'usine, dont une nouvelle ligne de production pour des batteries lithium.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	105,7	43,3	86,5	9,8	10,3	5,4	5,5	23,2
PIB (MDS USD) - 2023	FMI / WEO	398	255	366	522	50	18 *	18	8,2 *
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3770	5883	4234	53195	4498	3365 *	3531	353
CROISSANCE PIB REEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	-0,5	-6	-5,5 *
SOLDE BUDGETAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-4,62	-7,67	-5,45	–4,2	–5,3	-1,3 *	-1,3	n/a
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2023	FMI / WEO	93	49	31	62	112	181	47	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A2	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	29,8	4	38,5	3	2	192,3	5,9	n/a
PMI	Statistiques officielles	48,1	n/a	50,8	47,4	n/a	48,4	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1761	336	282	1870	348	370	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1098	1629	41	1467	47	98	4	5

* = DONNEES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CREDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRES FAIBLE / **A2** PEU ELEVE / **A3** SATISFAISANT / **B** ASSEZ ELEVE / **C** ÉLEVE / **D** TRES ELEVE / **E** EXTREME

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
REDACTION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr